



# TIMISKAMING

## DESCRIPTION

La réserve de Timiskaming est située dans le canton de Nédelec et comprend :

- les lots 23 (partie), 24 (partie), 26, 28, 29, 31, et 32 (partie) du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze;
- les lots 15 (partie), 16 et 17 du bloc Y;
- les lots 18 (partie), 19, 20, 21 et 23 du bloc Z;
- les lots A, C, D, E et 5 à 10 inclusivement de la concession 1;
- les lots A, B (partie), C (partie) et 1 à 10 de la concession 2;
- les lots 1, 2 (partie), 3 (partie) et 5 à 10 de la concession 3;
- les lots 1 (partie), 2, 4 et 6 à 10 de la concession 4;
- les lots 2, 4 et 6 à 10 de la concession 5.

Superficie globale : 1 851 hectares.

## LOCALISATION

La réserve est adjacente à la municipalité de Notre-Dame-du-Nord.

## HISTORIQUE FONCIER

**30 août 1851** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 3751-105

Loi 14-15 Victoria, chapitre 106 (*Statuts du Canada*)

Cette loi autorise la mise de côté de terres dans le Bas-Canada pour l'utilisation et le bénéfice de plusieurs tribus indiennes résidant sur ce territoire. La superficie octroyée aux différentes tribus ne devait pas excéder 230 000 acres au total.

**8 juin 1853** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 15565

Répartition des terres mises de côté conformément à la Loi de 1851

Une liste de distribution des terres a été proposée le 8 juin 1853 par John Rolph, commissaire des terres de la Couronne. Selon cette liste, les Indiens habitant dans le Témiscamingue recevaient une allocation de terres de six (6) milles de largeur par dix (10) milles de profondeur

le long de la rivière des Outaouais ou des Quinze. Cette allocation de terres était faite pour le bénéfice des Nipissingues, Algonquins et des Outaouais. La superficie indiquée est de 38 400 acres (15 540 hectares).

**9 août 1853** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 15565

Le gouverneur général en conseil approuve la liste de distribution des terres soumise deux mois plus tôt par le commissaire des terres de la Couronne.

**1er juillet 1867** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X14591

*L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867* (aujourd'hui appelé *Loi constitutionnelle de 1867*) confirme la compétence du gouvernement du Canada sur les Indiens et sur les terres qui leur sont réservées.

**4 novembre 1895**

Arpentage des terres pour la réserve de Témiscamingue. Superficie : 38 400 hectares.

**23 août 1897** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16579

Cession 390 par les Indiens au gouvernement du Canada de la partie sud des lot 36 et 37 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze, ainsi que du bloc de terre occupé par la *R.H. Klock & Co*. Superficie indiquée : 120 acres.

**11 octobre 1897** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16580

Cession 409 par les Indiens au gouvernement du Canada des lots 1 à 4 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze et du lot 5 du bloc X. Superficie : 114 acres.

**1er décembre 1897** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16580

Décret en conseil 3266 du gouvernement du Canada. Acceptation de la Cession 409 du 11 octobre 1897.

**15 décembre 1897** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16579

Décret en conseil 3339 du gouvernement du Canada. Acceptation de la Cession 390 du 23 août 1897.

**24 mai 1898** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16535

Cession 399 par les Indiens au gouvernement du Canada du lot 18 (partie), 19 et 20 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. Superficie : 30 acres.

**24 mai 1898** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 1434

Cession 400 par les Indiens au gouvernement du Canada des lots 56 à 73 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze; des lots A, B, C et 1 à 55 du rang 1; des lots A, B, C et 1 à 55 du rang 2; des lots 1 à 55 du rang 3; des lots 45 à 55 du rang 4; des lots 45 à 55 du rang 5; des lots 45 à 55 du rang 6. La superficie globale est de 22 810 acres.

**31 mai 1898** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16581

Cession 398 par les Indiens au gouvernement du Canada d'une partie du lot 17 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie concernée est de 0.25 acre.

**31 mai 1898** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16536

Cession 397 par les Indiens au gouvernement du Canada d'une partie du lot 18 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie concernée est de 1 acre.

**24 juin 1898** - NUMÉROS D'ENREGISTREMENT 1434, X16535, X16536 ET X16581

Décrets en conseil 1591, 1593, 1594 et 1595 du gouvernement du Canada pour accepter les Cessions 399, 397, 398 et 400 respectivement.

**17 août 1905** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16582

Cession 513 des Indiens au gouvernement du Canada des lots 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 (partie) du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze et des lots 6 et 12 du bloc X. La superficie indiquée est de 157 acres.

**26 septembre 1905** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16582

Décret en conseil 1809 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 513 du 17 août 1905.

## **13 janvier 1906** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16644

Cession 1185 - Les Indiens cèdent au gouvernement du Canada le lot 21 (moins une partie réservée de 0,2 acre), ainsi que les lots 22 et 30 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. Superficie : 85,8 acres.

## **8 mars 1906** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16644

Décret en conseil 345 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 1185 du 13 janvier 1906.

## **4 août 1906** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16646

Cession 543 par les Indiens, au gouvernement du Canada, des lots 10 et 11 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie visée est de 28,2 acres.

## **12 août 1906** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16645

Cession 534 par les Indiens, au gouvernement du Canada, des lots 13, 14 et de la demie sud du lot 15 du bloc Y, ainsi que du lot 35 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie indiquée est de 36 acres.

## **11 septembre 1906** - NUMÉROS D'ENREGISTREMENT X16645 ET X16646

Décrets en conseil 1828 et 1829 du gouvernement du Canada pour accepter les Cessions 534 et 543 des 4 et 12 août 1906 respectivement.

## **15 juillet 1907** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16647

Cession 552 des Indiens, au gouvernement du Canada, des lots 1 et 2 de la concession 1. Superficie : 200 acres.

## **31 août 1907** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16647

Décret en conseil 1903 du gouvernement du Canada acceptant la Cession 552 du 15 juillet 1907.

## **5 septembre 1907** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16648

Cession 556 par les Indiens, au gouvernement du Canada, de la demie nord du lot B situé dans la concession 1, du lot C (partie) de la concession 2, ainsi que du lot 3 situé dans la concession 4. La superficie visée est de 132 acres.

**14 octobre 1907** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16648

Décret en conseil 2067 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 556 du 5 septembre 1907.

**18 novembre 1907** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16656

Cession 567 des Indiens au gouvernement du Canada du lot 10 (partie) du bloc X et du lot 1 (partie) de la concession 4. Superficie : 14 acres.

**10 mars 1908** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16657

Cession 566 par les Indiens au gouvernement du Canada, du lot 8 du bloc X. Sa superficie est de 34 acres.

**10 avril 1908** - NUMÉROS D'ENREGISTREMENT X16656 ET X16657

Décrets en conseil 798 et 799 du gouvernement du Canada pour accepter les Cessions 566 du 10 mars 1908 et 567 du 18 novembre 1907.

**16 septembre 1908** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16658

Cession 586 par les Indiens, au gouvernement du Canada, de la demie sud du lot B de la concession 1. Sa superficie est de 50 acres.

**14 novembre 1908** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16658

Décret en conseil 2429 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 586 du 16 septembre 1908.

**5 janvier 1909** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16659

Cession 1188 par les Indiens au gouvernement du Canada :

- des lots 3 et 4 de la concession 1;
- d'une partie du lot C de la concession 2;
- des lots 3 et 5 de la concession 5;
- des lots 23 (partie), 24 (partie), 25 (partie) et 33 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze;
- de la demie nord-est du lot 10 et lot 11 du bloc X;
- des lots 18 (partie), 21 et 22 du bloc Z.

La superficie totale est de 480,44 acres.

**1er février 1909** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16659

Décret en conseil 207 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 1188 du 5 janvier 1909.

**23 décembre 1910** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16660

Cession 629 par les Indiens, au gouvernement du Canada, de la partie nord des lots 36 et 37 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie mentionnée est de 40 acres.

**21 janvier 1911** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16660

Décret en conseil 84 du gouvernement du Canada acceptant la Cession 629 du 23 décembre 1910.

**4 mars 1911** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16664

Cession 637 par les Indiens au gouvernement du Canada de la demie sud-ouest du lot 10 du bloc X. La superficie indiquée est de 14,5 acres.

**20 avril 1911** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16664

Décret en conseil 823 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 637 du 4 mars 1911.

**6 mai 1911** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16665

Cession 1186 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 9 du bloc X. Sa superficie est de 38 acres.

**24 juin 1911** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16665

Décret en conseil 1415 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 1186 du 6 mai 1911.

**7 octobre 1911** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16666

Cession 645 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 5 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie indiquée est de 9 acres.

**14 novembre 1911** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16666

Décret en conseil 2584 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 645 du 7 octobre 1911.

**6 juillet 1912** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16667

Cession 661 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 1 (partie) de la concession 4 et d'une partie de la demie ouest du lot 21 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie indiquée est de 60,2 acres.

**4 janvier 1913** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X17381

Cession 657 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 5 de la concession 4. Sa superficie est de 80 acres.

**16 janvier 1913** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16667

Décret en conseil 64 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 661 du 6 juillet 1912.

**25 janvier 1913** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X17381

Décret en conseil 195 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 657 du 4 janvier 1913.

**1er mars 1913** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16671

Cession 663 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 38 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. Sa superficie est de 65 acres.

**1er mars 1913** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16668

Cession 664 par les Indiens, au gouvernement du Canada, d'une partie du lot 24 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. Superficie : 6,54 acres.

**27 mai 1913** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16668

Décret en conseil 1196 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 664 du 1er mars 1913.



**2 juin 1913** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16671

Décret en conseil 1291 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 663 du 1er mars 1913.

**12 août 1914** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16672

Cession 1118 par les Indiens, au gouvernement du Canada, d'une partie du lot 32 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. Il s'agit d'une superficie est de 0,36 acre.

**23 novembre 1914** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16674

Cession 1187 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 1 de la concession 5. La superficie indiquée est de 80 acres.

**23 novembre 1914** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16673

Cession 688 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 4 de la concession 3. La superficie indiquée est de 100 acres.

**7 décembre 1914** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16672

Décret en conseil 3063 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 1118 du 12 août 1914.

**6 mars 1915** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16675

Cession 687 par les Indiens, au gouvernement du Canada, d'une partie du lot 25 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie indiquée est de 0,15 acre.

**21 mars 1915** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16673

Décret en conseil 669 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 688 du 23 novembre 1914.

**30 mars 1915** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16675

Décret en conseil 668 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 687 du 6 mars 1915.



**14 avril 1915** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16674

Décret en conseil 836 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 1187 du 23 novembre 1914.

**28 juillet 1915** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16676

Cession 700 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du tiers est du lot 2 situé dans la concession 3 et du tiers est du lot 3 situé dans la concession 3. La superficie indiquée est de 66,66 acres.

**12 août 1915** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16676

Décret en conseil 1888 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 700 du 28 juillet 1915.

**10 octobre 1916** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16677

Cession 718 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 25 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze et de la demie est du lot B de la concession 2. La superficie indiquée est de 66,4 acres.

**20 octobre 1916** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16677

Décret en conseil 2570 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 718 du 10 octobre 1916.

**20 novembre 1916** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16678

Cession 717 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 10 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. Il s'agit d'une superficie est de 17,4 acres.

**4 décembre 1916** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16678

Décret en conseil 3000 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 717 du 20 novembre 1916.

**23 avril 1917** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16679

Cession 719 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 39 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie indiquée est de 65 acres.

**25 mai 1917** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16679

Décret en conseil 1435 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 719 du 23 avril 1917.

**22 juillet 1917** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16680

Cession 724 par les Indiens, au gouvernement du Canada, d'une partie du lot 22 du bloc Z. La superficie indiquée est de 1 acre.

**18 août 1917** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16680

Décret en conseil 2267 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 724 du 22 juillet 1917.

**24 juin 1939** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16683

Cession 1378 par les Indiens, au gouvernement du Canada, de la partie non divisée du canton de Nédelec. La superficie indiquée est de 8 538,6 acres.

**29 juin 1939** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16683

Décret en conseil 1708 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 1378 du 24 juin 1939.

**13 janvier 1940** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X17382

Décret en conseil 77 du gouvernement du Québec, par lequel ce dernier abandonne ses droits et intérêts sur la partie non cédée par les Indiens de la réserve de Témiscamingue.

**21 mai 1940** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16684

Décret en conseil 2071 - Le gouvernement du Canada transfère au gouvernement du Québec la régie et l'administration de la partie non divisée du canton de Nédelec. La superficie indiquée est de 8 538,6 acres.

**9 février 1953** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16685

Cession 1890 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 27 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie n'est pas indiquée dans l'acte mais serait de 7,4 acres.

**12 mars 1953** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16685

Décret en conseil 1953-340 du gouvernement du Canada pour accepter la Cession 1890 du 9 février 1953.

**22 juillet 1955** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16686

Cession 2036 par les Indiens, au gouvernement du Canada, du lot 34 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze. La superficie indiquée est de 32,5 acres.

**22 juillet 1955** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16686

Cession 2037 par les Indiens, au gouvernement du Canada, des lots 36 et 37 du rang Front-de-la-rivière-des-Quinze, moins la partie de ces lots mentionnée dans les lettres patentes 16 284 et 11 852.

**9 septembre 1955** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X16686

Décret en conseil 1955-1346 du gouvernement du Canada pour accepter les Cessions 2036 et 2037 du 22 juillet 1955.

**22 mai 1964** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X17360

Décret en conseil 1964-744 du gouvernement du Canada pour mettre de côté comme réserve indienne les lots 21 (partie) et 22 (partie) du bloc Z. La superficie indiquée est de 34,5 acres.

**30 juillet 2002** - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 301551

Acceptation du changement de nom de la réserve pour Timiskaming No 19.

## CHRONOLOGIE DE L'ARPENTAGE DES LIMITES

- 1) **1895** : procès-verbal de bornage signé par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada concernant les limites extérieures de la réserve indienne de Témiscamingue par George C. Rainboth;
- 2) **1898** : arpentage et subdivision de la demie-est et partie nord-ouest de la réserve par Edward Rainboth (cession à la province de Québec);
- 3) **1930** : réarpentage des limites extérieures de la réserve par Sidney Farley;
- 4) **1939** : subdivision de la partie nord de la réserve par Hector Paquin (cession de 1939), de ce fait Hector Paquin établit l'actuelle limite nord de la réserve indienne;
- 5) **1961** : réarpentage des limites extérieures de la réserve par Hector Paquin;
- 6) **1996** : réarpentage d'une partie des limites extérieures est et nord de la réserve par Mario Sarrazin;
- 7) **1996** : réarpentage d'une partie de la limite extérieure ouest et nord de la réserve par Mario Sarrazin;
- 8) **1997** : rapport d'expert sur les limites nord, ouest et est par Jacques Sasseville;
- 9) **1998** : Michel Fortin fait une contre-expertise qui vient confirmer les résultats de l'expertise de Sasseville.